



Curatelle et lingots d'or, risque de vol

Par conseil1, le 15/06/2010 à 11:31

Bonjour

Une situation complexe désolée. Après hospitalisation mon père a été mis sous curatelle renforcée. Venue lui rendre visite, il m'a accordé le droit de m'installer chez lui ce que j'ai fait durant 15 jours. (nous sommes éloignés de 450 km).

A la demande de l'hôpital, j'ai dû rechercher des documents, carte d'assuré social, avis d'imposition. N'ayant aucune connaissance de ses affaires, une de ses relations m'a fait part de "choses" importantes se trouvant dans le coffre fort de mon père. Cette même personne, m'a indiqué où se trouvaient les clefs du coffre, dans un tiroir accessible à tout le monde. Après avoir ouvert le coffre et trouvé les éléments demandés par l'hôpital, j'ai également découvert...des lingots d'or et des Louis d'or:-)). Avec les lingots se trouvaient également des documents identifiant les lingots et leur provenance.

Jusqu'à la, rien de bien particulier, sauf qu'ayant été informée que l'environnement amical de mon père était + que douteux, j'ai fait des photos de ces éléments (lingots+documents+Louis d'or) et laisse bien entendu le tout dans le coffre.

Peu de temps après, l'hôpital exige que je quitte l'appartement de mon père et m'ordonne de leur restituer les clefs, je m'exécute. Quelques jours après, j'apprends que mon père est mis sous curatelle renforcée. Je vous passe les détails, mais très mauvais contact avec la juge des tutelles que j'ai envoyé balader .

Avant cela j'avais informé le greffe de mon doute sur l'honnêteté de certaines des relations de mon père. C'est l'une de ces relations qui a été nommée par la juge en tant que curateur... Ce dernier par crainte , je pense a refusé la curatelle.

Un curateur a été nommé, il m'a appelée, dans un premier temps bon contacte Je lui ai fait part de mes découvertes dans le coffre. Il a fait venir un huissier pour faire un état des lieux. Puis changement de comportement du curateur a mon égard.

Ma question:comment savoir ce que sont devenus les lingots et autres Louis d'or? A ce jour un barrage systématique est fait entre mon père et moi qui ne veut plus me voir. Barrage a l'hôpital ou il est actuellement en long séjour, ce que j'ai appris par hasard.

Pour info, un demi frère, dont mon père n'est pas le géniteur, mais reconnu, il y a 40 ans, et dont plusieurs documents trouvés dans le coffre indiquent que mon père veut qu'il soit fait une recherche d'ADN. Ce qui n'est plus possible désormais, il me semble.Merci a ceux qui voudront bien m'aider dans cette situation ubuesque.

Pui